



MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,  
CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 8 mars 2013

## **Benoît HAMON a échangé avec le Collectif FemmESS sur les orientations en matière d'égalité femmes/hommes dans les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire.**

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, a reçu ce jour à Bercy le Collectif FemmESS à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Cette rencontre a permis d'établir un constat partagé des marges de progression importantes qui demeurent en matière d'égalité femmes/hommes dans les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire, que ce soit en matière d'égalité professionnelle ou d'accès des femmes aux plus hautes responsabilités électives ou de direction.

Le ministre a considéré qu'il s'agit d'un chantier constitutif de sa démarche de reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, fondée autant sur des principes et des valeurs que sur des règles et des pratiques. En ce sens, il a présenté au collectif FemmESS trois principales orientations dans l'action de son ministère :

- lors de son prochain renouvellement intégral, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire sera strictement paritaire, et il se verra confier une mission d'observation et de suivi des pratiques en matière d'égalité femmes/hommes, dont il rendra compte au ministre ;
- la loi en préparation sur l'économie sociale et solidaire comprendra des mesures favorisant l'effectivité des dispositions existantes à l'égalité femmes/hommes, tant dans le domaine de l'égalité professionnelle que dans celui de la gouvernance des entreprises et organisations ;
- le ministre saisira les syndicats d'employeurs et les organisations syndicales de salariés pour identifier, promouvoir et modéliser les bonnes pratiques existantes en matière d'égalité professionnelle.

En cohérence avec la politique conduite par l'ensemble du Gouvernement en matière d'égalité femmes/hommes, il sera établi un bilan annuel de la progression des droits des femmes dans l'économie sociale et solidaire. Le Collectif FemmESS s'engage auprès du ministre pour apporter ingénierie et expertise dans la mise en œuvre et le suivi des actions en faveur de la parité et l'égalité femmes/hommes

### Contact presse :

Cabinet de Benoît HAMON : Anne-Sophie de FAUCIGNY, conseillère presse (01 53 18 41 04) et Jérôme SADDIER, chef de cabinet, référent égalité femmes/hommes (01 53 18 43 23)

Collectif FemmESS : Laura WINN (01 40 38 89 24 et 06 81 33 20 07)